

# 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## - NATURE DE L'ACTIVITÉ ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement: [REDACTED]

Nature de l'activité: Pâtisserie, salon de thé.

Adresse du projet: Centre [REDACTED]

## - DÉFINITION ET SUPERFICIE DES LOCAUX ACCESSIBLES AU PUBLIC

Espace situé au niveau 1 de la galerie [REDACTED]

| Surface vente      | Surface cuisine    | Surface back office et sanitaire | Surface accessible au public | Surface totale     |
|--------------------|--------------------|----------------------------------|------------------------------|--------------------|
| 46,7m <sup>2</sup> | 18,6m <sup>2</sup> | 15,2m <sup>2</sup>               | 46,7m <sup>2</sup>           | 80,5m <sup>2</sup> |

## - ÉFFECTIF DANS L'ÉTABLISSEMENT

Effectif personnel [REDACTED]

Effectif du public assis: 16 personnes (déclaratif, sans dépasser 1p/2m<sup>2</sup>)

Effectif zone attente (5m<sup>2</sup>): 15 personnes (3 personnes par m<sup>2</sup>)

Effectif total: 5 + 16 + 15 = 36 personnes (entre 20 et 50 personnes), il est exigé dans le cadre du projet: 1 dégagement de 2UP.

Actuellement, il est réalisé 1 dégagement sur la galerie du mail de 5UP.

## - CLASSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT ET RÉGLEMENTATION

Établissement de type M et N, 1<sup>ère</sup> catégorie (article R.143-18 à 20 du Code de la Construction et de l'Habitation).

Le projet est soumis aux dispositions de textes réglementaires en vigueur, [REDACTED]

- Code de la construction de l'habitation (articles R143.1 à R143.55, R152.4 et R152.5).

- Arrêté du 25 juin 1980 modifié et de l'arrêté du 13 juin 2017, portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

- Arrêté du 22 décembre 1981, portant approbation des dispositions modifiant et complétant le règlement de sécurité dans les établissements recevant du public de type M.

- Code du travail (dispositions applicables aux opérations de construction dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité du travail).

- Code de la construction et de l'habitation

## DISPOSITIONS PARTICULIÈRES:

- Instruction technique n°246 relative au désenfumage.

- Arrêté du 2 février 1993 relatif aux nouvelles normes SSI

## 03 - NOTICE SÉCURITÉ

OBJET: DEMANDE D'AUTORISATION D'AMENAGER / [REDACTED]

LIEU DU PROJET: CC [REDACTED]

DEMANDEUR: [REDACTED]  
5 RUE [REDACTED]

Concepteur



**FACIL'RETAIL**  
24 Rue Popincourt  
75011 Paris

## 2 - DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES (articles co)

La boutique ne sera pas modifiée: les travaux ne sont pas concernés par des modifications structurelles, de plancher, de charpente, de couverture, de façade, de conduits et gaines, de cloisonnement ou d'isolation par rapport aux tiers. Pose de cloisons CF1h et bloc porte CF1/2h pour la cuisine.

La répartition entre la zone accessible au public et la zone non accessible au public ne change pas, on ne vient pas en caractère d'aggravation.

## 3 - AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS (articles am)

Les aménagements existants sont conservés:

- le revêtement de sol est en carrelage (M1)
- le revêtement mural est en BA13 (M1)
- le faux-plafond est en BA13 (M1)
- le mobilier à une structure en métal (M1).

## 4 - DÉSENFUMAGE (articles df et instructions techniques n°246 et 247, et norme NFS 61932)

La [REDACTED]  
une Nappe Haute.

## 5 - CHAUFFAGE, VENTILLATION ET CLIMATISATION (articles ch et cz)

Installation de la [REDACTED]

## 6 - INSTALLATION GAZ (articles gz)

Sans objet, pas de gaz prévu.

## 7 - INSTALLATION ÉLECTRIQUE (articles el)

Les installations électriques seront conformes à la norme NF C15-100 et au décret du 14 novembre 1988. Une vérification sera faite avant l'ouverture de la [REDACTED]

## 8 - ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ (article ec)

Eclairages de sécurité par Bloc autonome de sécurité.

Eclairages d'évacuation (pour les dégagements)

[REDACTED] l'ouverture de la [REDACTED]

### 03 - NOTICE SÉCURITÉ

OBJET: DEMANDE D'AUTORISATION D'AMENAGER / [REDACTED]

LIEU DU PROJET: CC [REDACTED]

DEMANDEUR: [REDACTED]

5 RUE [REDACTED]

Concepteur



**FACIL'RETAIL**

24 Rue Popincourt  
75011 Paris

## 9 - GRANDE CUISINE (article GC)

Grande cuisine fermée de puissance supérieure à 20kW et aménagée selon les articles GC9 et GC11.

| Puissance par matériel - [REDACTED]                           |                      |
|---------------------------------------------------------------|----------------------|
| Matériel                                                      | Puissance Électrique |
| Four mixte professionnel (UNOX XEBC-06EU-E1RM) - Quantité X 2 | 20 kW                |
| Machine à café (La Marzocco Linea PB - 3 gr.)                 | 7,2 kW               |
| Plaque à induction (METRO Professional GIC3035)               | 3500 W               |
| Lave-vaisselle 50 (METRO Professional GDW1050 SW)             | 3400 W               |
| Blender (BLENDEEC Connoisseur 825) Quantité X 2               | 1800 W               |
| Chauffe-eau (ADROS 30L Sannover)                              | 1500 W               |
| Batteur-mélangeur 30L (Thunderbird)                           | 1800 W               |
| Machine à glace 1 parfum (SylCo ICE10)                        | 1 kW                 |
| Micro-ondes Solo (arg MW7720)                                 | 700 W                |
| Machine à glaçons (METRO Professional GIM2028GA)              | 420 W                |
| Chauffe-chocolat double (Kramouz BECIC2)                      | 340 W                |
| Table réfrigérée positive 3 portes (AAS903T)                  | 240 W                |
| Arrière de bar 2 portes (METRO Prof. GBC3102)                 | 160 W                |
| Frigo ventilé 500L                                            | 400 W                |
| Frigo / congélateur                                           | 650 W                |
| Écran de signalisation UHD (LG 65UL3J-E)                      | 130 W                |
| Congélateur statique 150L (Diamond NFT202-R6X)                | 110 W                |

Total: 43,35kW

Coupe d'urgence cuisine dans la cuisine. Bac à graisse dans la cuisine.

Isolement réglementaire de la cuisine, cloisons coupe feu 1h et un bloc porte CF1/2h avec ferme porte.

## 10 - MOYENS DE SECOURS (article ms)

3 Extincteurs à eau pulvérisée 6 litres, 1 dans la cuisine, 1 derrière la caisse et 1 à l'entrée du magasin.

1 Extincteur CO<sub>2</sub> de 2 kilos, vers le tableau électrique.

Réseau d'extinction automatique à eau sur l'ensemble de la [REDACTED]

La Nappe Basse sera modifiée en conséquence de la pose de la cloison de la cuisine.

Dispositif de coupe d'urgence de l'électricité et de la climatisation par coup de poing près de la caisse.

Liaison téléphonique avec le PC sécurité fonctionnant en cas de coupe électrique.

Coupe pompier pour l'enseigne.

Mise en place d'un panneau «interdiction de fumer et vapoter»

RIA prêt de la [REDACTED]

### - SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE ET ÉQUIPEMENT D'ALARME

Le centre [REDACTED]

seront étendu à la [REDACTED]

Haut parleur du SSS pour intelligibilité en tout point de la boutique.

### - MOYENS D'ALERTE

Téléphone fixe et box sur onduleur raccordés à une ligne urbaine avec enregistrement du numéro au pc sécurité du centre [REDACTED]

Le bureau de contrôle missionné s'assurera de la conformité de ces installations.

*Paul*

## 03 - NOTICE SÉCURITÉ

OBJET: DEMANDE D'AUTORISATION D'AMENAGER / [REDACTED]

LIEU DU PROJET: CC [REDACTED]

DEMANDEUR: [REDACTED]  
5 RUE [REDACTED]

Concepteur



**FACIL'RETAIL**

24 Rue Popincourt  
75011 Paris